



Angle des boulevards Colmay et Thélot
BP : 4220
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Secrétariat Direction
Tel : 41.15.70
Fax : 41.49.90

Madame Jacqueline Cormier - André
Présidente de la CPS
Conseiller économique et social

Saint-Pierre le 13 septembre 2006

Cap sur l'avenir
B.P : 4254
Madame Annick Girardin
Monsieur Yannick Cambray

Notre Référence : 024-2006 JA

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 7 septembre dernier vous attirez mon attention sur l'absence d'allocation de rentrée scolaire sur l'archipel.

Ce dossier n'est pas récent puisque depuis plusieurs années, nous avons sollicité les gouvernements successifs afin que les familles de Saint-Pierre et Miquelon bénéficient des mêmes prestations sociales que les familles métropolitaines.

Je me réjouis que votre mouvement se mobilise et nous rejoigne dans la défense des intérêts des familles de l'archipel, et vous en remercie.

Le projet initialement proposé en 2005 ne tenait pas compte des spécificités locales, et un travail effectué en partenariat avec les services fiscaux nous a permis de revendiquer une adaptation du dispositif national à notre réalité locale.

Le projet d'ordonnance portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon du régime des prestations familiales et de diverses dispositions d'ordre social a reçu l'aval des différents ministères; il est actuellement examiné par le conseil d'état.

Nous avons demandé la sortie rapide des décrets d'application afin que les familles puissent bénéficier au plus vite des nouveaux avantages sociaux dont l'ARS.

En souhaitant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de bien vouloir agréer madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

La Présidente

Jacqueline Cormier - André

Copie : M. le Préfet
M. le Président du Conseil Général
M. le Député
M. le Sénateur